

	Mandelieu-la-Napoule	Superficie habitat
R7	Centre ville	7
R8	Pôle urbain CentreMinelle	9
R8bis	Gaveliers Garbay	2,5
Total Mandelieu-la-Napoule		18,5

	Mougins	Superficie habitat
R9	Maréchal Juin Campelières	10
R10	Tournamy - centre ville	3
R10bis	Val de Mougins	2
R11	Saint Martin - Mougins Nord	6
Total Mougins		21

	Grasse	Superficie habitat
R12	Carré Marigarde - Gare SNCF	2
R13	Avenue de Cannes La Paoute	4
R14	Route du Plan Saint Donnant	7
	Centre ville petit Paris Saint Claude (ERL+SMS)	12
R15	Mougins de Brun	2
	Total Grasse	27

2/ Les sites prioritaires de renouvellement villageois (PRUV-V)

- Constituent les projets urbains structurants du SCoT'Ouest mais se réalisent sur de plus petites échelles. Représentent des opérations compactes, mêlant habitat, activités économiques et commerciale, équipements publics
- Représentent des opérations compactes, mêlant habitat, activités commerciales et équipements publics
- Mettent en œuvre la mixité sociale sans que le SCoT ne leur impose un taux de logement social ou apparenté supérieur à 30%**
- Respectent une densité résidentielle d'ambiance villageoise et ont vocation à voir leur mixité fonctionnelle s'enrichir par les services, le tertiaire, le commerce, les équipements,
- Sont exemplaires en matière de performance environnementale : maîtrise des consommations énergétiques conformes aux normes de la réglementation thermique applicable, une partie des besoins en énergie sont couverts par une production locale d'énergie,
- Bénéficient d'une desserte en transport en commun ou s'intègrent dans le premier niveau de réseau des écomobilités du SCoT'Ouest.

	Mouans-sartoux	Superficie habitat
R16	Centre ville	3,5
Total Mouans-Sartoux		3,5
	Peymade	Superficie habitat
R17	Coeur de ville - Espace Lebon	1
Total Peymade		1

	Autres	Superficie habitat
R18	Plan du Tignet	2
R19	Village La Roquette sur Siagne	3,2
	Total Mouans-Sartoux	5,2